



# KART LEGEND

## MIRECOURT 29/30 Juillet 2023

# Règlement

## ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1 Le Lorraine-Kart, Kartmag Organisation et F20.000 organisent l'édition 2023 du "Kart-Legend" comprenant les catégories suivantes:

- Démonstration des karts historiques sans carrosserie.
  - ✓ **Ancêtre** de 1956 à 1963
  - ✓ **Historique** après 1963 (pneus Ar 6.00)
  - ✓ **Classique** avant 1990 (pneus Ar 7.10)
  - ✓ **KZ Vintage** jusqu'à 2002
- Course des karts historiques avec carrosserie.
  - ✓ **Formule 20.000** 100cc à air de 1986 à 2002
  - ✓ **Formule 100%** 100cc à eau de 1997 à 2008
  - ✓ **Formule promo** de 1989 à 2004
  - ✓ **Formule 125** de 1988 à 2002 (Sauf ICC à clapets jusqu'à 1997)

En fonction du nombre d'inscrits, l'organisateur pourra regrouper des catégories.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des règlements sportifs et techniques CIK, FFSA.

Cette manifestation se déroulera le:

29 / 30 juillet 2023	Mirecourt	ASK Lorraine-Kart
----------------------	-----------	-------------------

### 1.2.. HORAIRES

- 1.2.1. Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront établis par les officiels de l'épreuve. Ils seront disponibles sur les sites LKGE.org et Kartmag.fr
- 1.2.2. Le contrôle administratif s'effectuera le samedi de **10h à 12h et de 13h à 17h**
- 1.2.3. L'installation dans le paddock s'effectuera à partir du vendredi 28/07 9 heures. Le contrôle des extincteurs et tapis de sol sera effectué dans le paddock.

- 1.2.4. La manifestation débutera officiellement le dimanche à 8h00 avec les warm-up. Avant le début des essais officiels, le pilote aura la possibilité de s'entraîner les journées du vendredi et du samedi avec un droit de piste à **30 euros par jour** qui devra être réglé au gérant du circuit.

## ARTICLE 2. CONCURENENTS ET PILOTES

### 2.1. LICENCES

Tout pilote Français et étranger titulaire d'une licence ou d'un titre de participation respectant la réglementation FFSA et FIA Karting 2022.

#### Détail des licences:

- Pilotes licenciés français : licence entraînement/course club (NECCJSK), compétition nationale (NCCK) ou licence compétition internationale.
- Pilotes licenciés étrangers : licence compétition nationale (ASN affiliée à la CIK) ou licence compétition internationale. Avec, dans les deux cas, une autorisation de son ASN de courir à l'étranger.
- Pilotes non licenciés français ou étrangers (journée de compétition): Titre de participation national course club karting (TPNCCK) ou Titre de participation national course club karting étranger non résident (TPNCCKE) fourni par le club organisateur sur présentation d'un certificat médical de non-contre-indication et de la carte d'identité. Tarif FFSA 2023 : 44 €
- Pilotes non licenciés Français ou étrangers (journée d'essais libres) : Titre de participation national entraînement journée karting (TPNEJK) ou Titre de participation national entraînement journée karting étranger non résident (TPNEJKE). Ces titres, qui ne nécessitent pas de certificat médical de non-contre-indication, doivent être souscrits exclusivement en ligne par le pilote, sur le site portail licence de la FFSA : <http://licence.ffsa.org/> Le pilote devra fournir le justificatif de cette souscription au responsable de la piste pour participer aux essais. Tarif FFSA 2023 : 33 €

Les titres de participations pourront aussi être délivrés et réglés sur place auprès de l'organisateur, sur présentation d'un certificat médical

### 2.2. Age minimum des pilotes.

Courses 100 cc air/eau: 18 ans  
Historique d'une cylindrée maximum de 100 cc: 12 ans  
Historique d'une cylindrée maximum de 125 cc: 15 ans  
Historique d'une cylindrée supérieure à 125 cc: 18 ans

### 2.3. INSCRIPTION AU KART LEGEND EUROPA

- 2.3.1. Tout pilote devra s'inscrire **sur le site LKGE** avant le **24 Juillet 2023**. Le montant de l'inscription est fixé à **80 € pour les courses et 70 € pour la démonstration**
- 2.3.2. En cas de non participation du pilote à l'épreuve, il ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure).
- 2.3.3. Seul, la location du transpondeur (20 €), le camping (20 €/j) et le droit de piste (30 €) pourront être facturés en supplément par le prestataire.

## ARTICLE 3. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

### 3.1. MATERIEL ADMIS

#### 3.1.1. REGLEMENT TECHNIQUE COURSE F20.000

Voir règlement F20.000 en annexe.

#### 3.1.2. REGLEMENT TECHNIQUE HISTORIQUE

Conformément aux recommandations CIK, les modèles de karts et moteurs admis à participer doivent avoir été homologués au plus tard avant 1990.

### 3.2. CARBURANT - PNEUMATIQUES - ÉQUIPEMENTS

#### 3.2.1. Carburant

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98, achetée dans le commerce. Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées. Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA. Des substitutions d'essence pourront être effectuées.

Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

### 3.2.2. Pneumatiques

3.2.2.1. Chaque pilote disposera pour les épreuves F20.000 de 4 pneus slick répartis comme suit : Essais chronométrés, qualifications, phases finales : 2 avant – 2 arrières **achetés sur place ou apportés par le pilote (les pneumatiques devront être munis d'un code-barres vulcanisé).**

En cas de crevaison avérée sur la piste et dûment constatée par le Commissaire Technique délégué, le concurrent pourra obtenir un pneu avant ou arrière de remplacement pris dans son train ayant roulé dans les essais libres.

3.2.2.2. Les 4 pneus seront contrôlés avant chaque départ de séance.

3.2.2.3. Types des pneus

**F20.000: Voir règlement en annexe**

**Historique: libre**

### 3.3. NUMEROS DE COURSE

3.3.1. Chaque pilote aura son numéro souhaité à l'inscription. (attribué d'office en cas de doublon ou non renseigné)

3.3.2. Les plaques numéros seront fournies par le pilote. Elles devront être placées à l'avant et à l'arrière.

### 3.4. MECANICIENS ET ASSISTANCE

Un mécanicien par pilote sera autorisé à pénétrer dans le parc fermé et sur la pré-grille.

Toute personne non licenciée et non accréditée se verra interdire l'accès aux parcs d'assistance (parc fermé) et à la pré-grille.

## ARTICLE 4. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

### 4.1. ESSAIS F20.000 ET HISTORIQUE

Des entrainements pourront se dérouler le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h30 heures, sous la responsabilité du gestionnaire de piste.

Voir les horaires pour les essais par catégories du samedi

### 4.2. BRIEFING

Tout pilote devra assister au briefing.

Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

### 4.3. COURSES F20.000

#### 4.3.1. Essais chronométrés

Les essais chronométrés se dérouleront par catégorie. (voir horaires et programme)

Chaque catégorie effectuera une séance de 10 minutes.

#### 4.3.2. Manche qualificative

Les places de départ pour la manche qualificative seront celles du classement des essais chronométrés.

La manche qualificative se disputera sur une distance de **10 t** par temps sec et **8 t** par temps de pluie.

#### 4.3.3. Phases finales (pré-finale et finale)

- Une pré-finale de **15 t** par temps sec et de **12 t** par temps de pluie. Les positions de départ seront déterminées par le classement de la manche de qualification.
- Une finale de **17 t** par temps sec et de **14 t** par temps de pluie. Les positions de départ seront déterminées par le classement de la pré-finale.

### 4.4. HISTORIQUE / REGULARITE

#### 4.4.1. Principe

Voir les horaires pour les sessions par catégorie

## ARTICLE 5. PODIUM

### 5.1. **F20.000**

A l'issue de la finale, les 3 premiers classés de chaque catégories se rendront au podium en tenue avec casque et masqués, où Trophées et récompenses leurs seront remis.

### 5.2. **HISTORIQUE**

Le Lorraine-Kart récompensera la meilleure restauration et le plus originale.